

Le 05 février 2016

Note d'information

**A l'attention des locataires de
L'Immeuble ORESTE**

Affaire suivie par Karine BOUQUIN – Directrice des Investissements Immobiliers et du Développement

Objet : Résidentialisation

Madame, Monsieur,

Dans la poursuite de la résidentialisation de votre secteur, j'ai le plaisir de vous informer que les travaux relatifs à la seconde phase traitant les parties extérieures (voiries, stationnement, accessibilité handicapé, gestion des ordures ménagères...) débuteront le 29 février 2016.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur le planning annoté au verso de la présente.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Mme ETIENNE du pôle Maitrise d'Ouvrage, au 03.25.07.56.50 poste 325.

Consciente des désagréments que peut générer cette intervention, je vous remercie par avance de votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général,



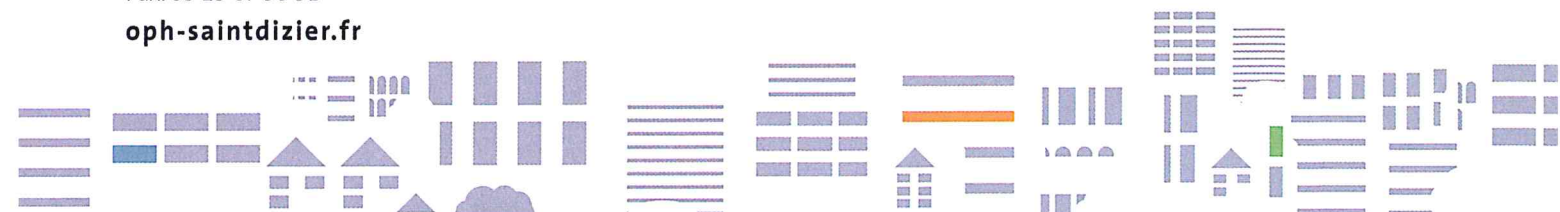
Delphine HARQUIN



**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE SAINT-DIZIER**

1 rue Jean Vilar
CS 30003 - 52115 Saint-Dizier Cedex
Tél. 03 25 07 56 50
Fax. 03 25 07 56 51

oph-saintdizier.fr



Résidentialisation des immeubles HECTOR - ACHILLE - ELECTRE -ORESTE

Planning prévisionnel d'intervention

Immeuble ORESTE

Date de démarrage	Durée des travaux	Localisation des travaux	Observations
29-févr.-16	5 semaines	Rénovation des 22 garages	Les garages devront être libérés
14-mars-16	5 semaines	Isolation extérieure des pignons et remplacement des persiennes du rez-de-chaussée au 1er étage	Intervention suite à une prise de rendez-vous
21-mars-16	9 semaines	Création d'un local conteneurs à l'arrière des immeubles HECTOR et ACHILLE	Le stationnement sera interdit sur cette zone durant cette période
21-mars-16	1 semaine	Dépose du bardage sur les pignons de l'immeuble du 1er étage	Pour diminuer les nuisances, la fermeture des persiennes est conseillée
30-mai-16	9 semaines	Réalisation de la voirie de la zone centrale de la résidence	Stationnement interdit
04-juil-16	5 semaines	Réalisation de la voirie de l'entrée principale	Circulation alternée
4-juil.-16	4 semaines	Création d'une rampe d'accès à votre immeuble	La sortie se fera par le sous-sol
18-juil.-16	9 semaines	Réaménagement du sous-sol avec création d'un local vélos et local entretien	Accès interdit momentanément